

Ouverture de crédits

Il a été approuvé. Sont ouverts les
Crédits votés

17 Mars 1958

Le Conseil municipal ouvre sur les fonds libres en course les crédits suivants :

R.A.P. Contingent pour assistance	66 286 F
Hygiène et protection sanitaire	7 326 F
C5 A C Service vicinal	69 253 F
C8 A 5 Impôts et contributions	1 290 F
C10 A 4 Inspection médicale des écoles	840 F